

Image not found or type unknown



Divorce : faire appel ou pas ?

Par **ctthect**, le **23/09/2008 à 19:01**

bonjour
suite à un récent jugement signifié le 4 septembre, je suis encore dans la période d'appel (1 mois)
je voudrais demander une revision de la pension sur des éléments nouveaux
l'appel m'oblige a avoir un avoué (coût)
existe -t-il une demande simple (moins couteuse) de révision de la pension sans faire appel ?
dois-je attendre la fin de la période d'appel ?
merci